Questions 3 :   
  
Les bonnes pratiques à mettre en place pour le déploiement d’un SSO sont :  
  
Communication avec les parties prenante :  
   
Informé les utilisateurs des applications du changement du systèmes d’authentification ainsi qu’expliquez son fonctionnement et son but.   
  
Informé les équipes travaillant sur le projet le déroulement de celui-ci.  
  
Informer le RSSI du projet afin qu’il puisse aider sur le développement de celui-ci pour que la mise en place du SSO réponde à la norme ISO 27001.  
  
Admin sys  
  
Équipe de gestion des risques :   
  
Mettre en place une équipe de gestions des risques afin de prévenir tout potentiel risques pouvant nuire au bon déroulement du projet.

Descriptions détaillé et distribution des taches :  
  
Clarification des besoins des partie prenante en lien avec le projet, division logique de ceux-ci et répartition entre les différentes équipes travaillant sur le projet.  
  
Planification du projet :  
  
Planification des taches dans le temps, mise en place de délais et de point d’accroche.  
  
Documentations :  
  
Documenté la mise en place du SSO et son fonctionnement afin qu’il puisse être prise en main facilement du coté administrateur par quelqu’un n’ayant pas travaillé sur son déploiement.  
  
  
  
Questions 5 :  
  
Les livrables du projet sont :  
  
- un systèmes d’authentification unique